

Enquête publique sur le projet de méthanisation à Choignes
Avis CONTRE le projet de Madame Notat Pauline,
habitant au 10 avenue Forgeot 52000 Chaumont
professeur de Sciences de la Vie et de la Terre
vice présidente de l'association Assoclimat52

A- Sécurité routière et réseau routier:

A1- Sécurité routière

Je suis inquiète pour la sécurité routière car j'ai pu observer dans le village de ma mère (Lénizeul Val de Meuse 52) que de gros camions traversent vite et à des fréquences très élevées lorsque c'est la période de récolte pour nourrir un petit méthaniseur à Colombey les Choiseul (52). Un village est un lieu de vie y compris pour les enfants et pas une autoroute pour des 30 tonnes qui roulent à 50km/h. Les camions et tracteurs agricoles ne respectent pas les limitations de vitesse liées à leur tonnage. Je ne parle même pas du danger pour les vélos et cavaliers sur nos petites routes de Haute-Marne où on tente de développer un tourisme vert.

A2- Dégradation de la voirie

La route est aussi dégradée à l'entrée du village de Lénizeul ces dernières années, certainement en lien avec ces gros tonnages qu'on n' avait pas l'habitude d'avoir. Qui va financer l'entretien des routes? Les camions vont repasser cette année sur cette route dégradée... La situation sera certainement problématique pour un méthaniseur bien plus gros.

B-Accaparement des terres par l'agroindustrie:

B1 Du fourrage pour nos élevages

J'ai été très surprise d'apprendre que du fourrage partait dans le méthaniseur. A Val de Meuse, dans le Bassigny, les prairies donnent des fourrages riches qui sont certainement intéressants pour une méthanisation mais qui doivent, surtout avec cette bonne qualité, rester à destination d'un élevage de qualité dans notre territoire.

La méthanisation valorise des déchets mais de petits méthaniseurs ont déjà besoin d'un gros complément en cultures et en fourrage à certaines périodes. De plus, malgré un plafond de non déchets , on sait déjà que certains méthaniseurs ne respectent pas ce plafond. Qu'en sera-t-il pour ce gros méthaniseur?

Certains éleveurs haut-marnais se sont déjà retrouvés en compétition pour le fourrage à leur détriment avec les méthaniseurs qui étaient capables de le payer plus cher. Cette situation tendue existe déjà juste avec nos petits méthaniseurs sur notre territoire.

Il n'est pas cohérent de construire un nouvel abattoir à Chaumont en voulant valoriser la filière élevage alors que certaines terres agricoles vont se détourner de celle-ci.

B2- Taxation : Industrie et non agriculture

L'agroindustrie doit être taxée comme les industries et non en tant qu'agriculture surtout pour un projet de cette envergure et de surcroît non géré par nos agriculteurs locaux. Ce n'est pas une agriculture de territoire même si quelques agriculteurs locaux sont partenaires du projet. Je pense qu'une filiale de Shell est capable de payer des contributions comme la métallurgie dans notre département.

C- Réchauffement climatique:

C1- Les Cive

Les Cive donnent des perspectives intéressantes mais attention au climat qui change. Des plantes adaptées aujourd'hui le seront-elles encore dans 10 ans? Les périodes de culture des CIVE pourraient se décaler et ne plus permettre d'être suivies de façon sereine par les cultures nourricières à la saison suivante avec des projections agroclimatiques défavorables. Quelles cultures parmi les CIVE et les nourricières seront privilégiées dans ce contexte alors qu'il faudra continuer à nourrir les digesteurs ?

C3-Grenwashing de Shell subventionné par l'argent public

Les grosses entreprises de l'énergie comme Shell ne remplacent pas une part des énergies fossiles par des énergies "vertes". La méthanisation fournit une énergie supplémentaire tout en leur permettant de se construire une image plus verte mensongère et tout cela avec une bonne part d'argent public.

D- Risques de pollution:

D1- Pollutions liées au site de méthanisation:

Les substances chimiques produites par le digesteur sont certaines très sensibles comme le H₂S pour les travailleurs sur le site. Il faut aussi une prise en charge réelle des jus de déchets organiques stockés car le site est sur des roches calcaires karstiques jurassiques donc en lien direct avec le réseau d'eau naturel . Qu'est-t-il prévu pour la gestion des risques de ces 2 pollutions?

D2- Pollutions liées aux digestats:

La présence potentielle de bactéries pathogènes comme salmonella derby, campylobacter coli et listeria monocytogenes à l'issue de la méthanisation complique l'utilisation des digestats comme fertilisants des sols. En effet, ces bactéries peuvent contaminer ainsi nos sols puis nos eaux sous-terraines et superficielles par infiltration et ruissellement entraînant de réelles problématiques en santé publique. Est-ce que les digestats seront analysés avant d'être validés pour épandage fertilisant ?

Les digestats vont également entraîner des pollutions de l'air significatives avec les dérivés d'ammoniac alors qu'on a déjà un incinérateur surdimensionné de l'autre côté de Chaumont exploité par Véolia et qu'il faut aussi nourrir par du non déchet à certaines périodes de l'année.

Est-ce que le méthaniseur utilisera des déchets de l'industrie agroalimentaires ? En effet, ceux -ci peuvent entraîner une pollution aux microplastiques supplémentaire.

E- Manque de transparence du projet:

E1-Information trop tardive à la population locale de l'existence du projet:

C'est inquiétant pour notre démocratie qu'un projet d'une telle ampleur se fasse en catimini avec une enquête publique qui se termine quelques jours après que j'ai appris son existence. Une de mes collègues Claire Granjoux, qui habite à Choignes, n'a même pas été informée par sa mairie ni du projet ni de l'existence de l'enquête publique. Un article dans le journal JHM local ne peut suffire à informer la population. Il faut une communication officielle, directe et efficace.

E2- Manque d'information sur le contenu projet:

Je suis mal renseignée sur le projet car le débouché du biogaz n'est pas clair même si j'imagine que le biogaz repartira dans le gazoduc qui est à toute proximité du site, d'où le choix de ce site. J'aurais apprécié d'être mieux informée sur les engagements de l'entreprise et sur leur gestion des différents risques. Comment évaluer un projet dont on n'a pas tous les tenants et aboutissants? Comment se faire un avis éclairé dans ces conditions ?